

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2025 – 025

Le 7 février, 2025

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Converge Technology Solutions Corp. (CTS) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Converge Technology Solutions Corp. (« Converge »; TSX : CTS, FSE : 0ZB et OTCQX : CTSD) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu avec une société affiliée de H.I.G. Capital (« H.I.G. ») une convention d'arrangement dans le cadre de laquelle H.I.G. s'est engagée à acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation (les « actions ordinaires ») de Converge moyennant la somme de 5,50 \$ CA en espèces par action (la « transaction »).

La transaction sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux établi conformément à la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La réalisation de la transaction sera assujettie à l'autorisation et à l'approbation des autorités de réglementation et des tribunaux, à l'approbation des actionnaires de Converge ainsi qu'au respect de certaines autres conditions habituelles.

De plus amples renseignements figureront dans une circulaire d'information de la direction qui sera déposée auprès des autorités de réglementation compétentes et postée aux actionnaires de Converge. Une assemblée extraordinaire des actionnaires sera convoquée aux fins de l'approbation de la transaction. Cette assemblée devrait avoir lieu en avril 2025.

Sous réserve du respect de ces conditions, il est prévu que la transaction soit réalisée au cours du deuxième trimestre de 2025.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaïde ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
3^e étage C.P. 37
Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
416-367-2470 514-871-3545
www.cdcc.ca